NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

74 N° 4 1952

Une exégèse arithmétique du chapitre IX de Daniel

Gustave LAMBERT (s.j.)

p. 409 - 417

https://www.nrt.be/it/articoli/une-exegese-arithmetique-du-chapitre-ix-de-daniel-2587

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Une exégèse arithmétique du chapitre IX de Daniel

A propos d'un livre récent

L'an dernier, paraissait à Padoue un volume de 375 pages imprimé et édité avec un soin luxueux par les Frères Mineurs Conventuels. Il est intitulé : « Le LXX Settimane di Daniele e le date messianiche ». Son auteur est Son Exc. Mgr F. Borgongini Duca, archevêque titulaire d'Héraclée d'Europe, nonce apostolique en Italie [1].

Ce travail, entièrement original, est le résultat de recherches que son auteur a poursuivies avec patience et persévérance durant près de douze ans, consacrant à l'étude de cet unique chapitre de Daniel le temps que lui laissaient libre ses autres occupations. Il est arrivé à la conviction que, dans cette page, toutes les paroles sont comptées de la première à la dernière, que ces paroles sont au nombre de 411 exactement, que de leur ordre numérique comme aussi de la valeur numérique des lettres hébraïques dont ces paroles sont formées, se dégagent diverses constatations qui conduiraient à une interprétation rigoureusement exacte des LXX semaines et des dates messianiques qui seraient contenues dans ce chapitre célèbre.

Les conclusions de l'auteur reposent sur de multiples observations qu'il serait vain de vouloir résumer à nos lecteurs, si nous ne leur demandions pas d'abord de se livrer au petit travail préliminaire que nous allons leur décrire et qui est indispensable à l'intelligence de l'exposé que nous allons tenter.

Nous dessinons un rectangle trois fois et demi aussi haut qu'il est large (par exemple, 22 cm. de largeur sur 76 cm. de hauteur). Nous le divisons en petits carrés de 2 cm. de côté et obtenons ainsi 418 cases disposées en 38 rangées horizontales comprenant chacune onze cases.

Sur ce damier préparé de la sorte, nous écrivons le texte hébreu du chapitre IX de Daniel, à raison d'une parole par case, en comptant comme un seul mot les termes unis par le trait d'union (*maqqef*). C'est ainsi que le premier verset s'inscrira exactement dans les onze cases de la première rangée, à condition d'écrire dans la troisième case, comme une seule parole, « *ben-Achashwêrôsh* ». De même, au début de la troisième rangée, on écrira dans la case n° 23 « *debar-Jahweh* » et au n° 24 « *el-Jirmejah* » et ainsi de suite pour les quelque cinquante cas où l'on rencontre le « *maqqef* ».

A ces conditions, les 27 versets du texte massorétique compteront 411 paroles, qui s'inscriront dans 37 rangées complètes de 11 mots, avec une 38e rangée qui ne comprendra que quatre cases occupées [2].

Selon Mgr Borgongini Duca, c'est l'hagiographe inspiré lui-même qui a ainsi établi le compte rigoureux de ces 411 paroles et les avait disposées primitivement en rangées de 11 mots.

---

1. Mgr F. Borgongini Duca, *Le LXX Settimane di Daniele e le date Messianiche*, Padoue, Pontificia Basilica del Santo, 1951, 24 × 17 cm., XXXVII-374 p. — Avec deux annexes : 1) *Testo ebraico e versione italiana a voci numerate* (diptyque de 50 × 76 cm.) ; 2) *Tavole cronologiche con i sincronismi di cinque ere dal 776 av. Cristo al 238 d. Cristo in rapporto al canone di Tolomeo ed al periodo Sothiaco* (24 × 17 cm., 33 p.).

2. Ce rectangle est présenté en double (en hébreu et en version italienne) dans le diptyque annexé au livre de Mgr Borgongini Duca.

Des objections affluent immédiatement dans l'esprit de tout hébraïsant. Il faut supposer d'abord que le texte nous a été fidèlement transmis. Il faut ensuite laisser de côté la difficulté de concevoir un auteur ancien se mettant tout à coup à écrire un chapitre de son livre en le disposant à la manière de nos « mots croisés ». Mais il y a une difficulté beaucoup plus grave : le « *maqqef* » appartient au système de ponctuation massorétique, introduit tardivement et qui ne se trouvait pas dans les anciens manuscrits. Il n'était donc pas connu de l'auteur inspiré du livre de Daniel.

S'il en est ainsi, de quel droit peut-on affirmer qu'à la case n° 23 l'état construit « *debar-Jahweh* » ne compte que pour une seule parole, alors qu'aux cases n° 167 et n° 168, il faut compter pour deux paroles l'état construit « *betôrat Moshêh* »[3] ? Pourquoi, à la case n° 123, doit-on considérer comme un seul mot « *asher-nathan* », tandis que, dans les cases n° 139 et n° 140 il faut compter pour deux paroles « *asher ketubah* » ? Et pourquoi de nouveau au n° 249 doit-on compter pour une seule parole « *asher-niqrah* » ? Comment se fait-il qu'au n° 9 la préposition « *'al* » est prise pour une parole distincte, alors qu'il en va autrement aux numéros 184, 190 (*'al-kol-ma'asajw*), 236, 254, 260, 274, 275, 335, 336, 411 ?

Non seulement le « *maqqef* » a été introduit tardivement avec tout le système de la ponctuation, mais chez les Massorètes eux-mêmes « l'emploi du maqqef n'a pas de règles bien fixes » (Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, 1923, p. 37).

N'est-il donc pas arbitraire de déclarer que c'est l'hagiographe ancien qui a établi le chiffre de 411 paroles, alors que ce chiffre n'est obtenu qu'en tenant compte d'un trait d'union qui n'existait pas à son époque et dont il ne pouvait avoir la moindre notion ?

Cette déclaration concernant les 411 paroles du chapitre IX de Daniel paraîtra tellement incroyable, impossible même à tout hébraïsant de métier, qu'il refusera de pousser plus loin l'examen et il estimera que tout le travail est comme la statue aux pieds d'argile dont parle ailleurs le livre de Daniel.

Il est clair que Mgr Borgongini Duca, le tout premier, a prévu cette objection redoutable. Il l'expose loyalement et en augmente encore la force en avouant que, quand les massorètes faisaient le compte des mots d'un chapitre de la Bible, ils les additionnaient un à un, sans se préoccuper du maqqef.

Fort bien, dira-t-on : par conséquent, le chiffre de 411 ne peut venir de l'hagiographe inspiré, il ne vient même pas des massorètes, il vient donc uniquement de Mgr Borgongini Duca, de telle sorte que toutes les conclusions déduites à partir de ce chiffre se trouvent affectées du même exposant de subjectivisme et d'arbitraire.

Mais, si l'auteur n'hésite pas à souligner et à renforcer l'objection, c'est qu'il estime que, d'une manière providentielle, on trouve dans la page de Daniel une réponse qu'il considère comme rassurante.

Il attire l'attention sur la deuxième parole du chapitre et sur la quatre-cent-dixième. Il les appelle les deux pénultièmes : la deuxième est la pénultième, quand on compte les paroles du texte en remontant, et la quatre-cent-dixième l'est normalement, quand on les compte en descendant.

La deuxième parole est « *achat* » dont les trois lettres *aleph, chet, taw,* valent numériquement 1 + 8 + 400 = 409.

La quatre-cent-dixième est « *titak* » dont les trois lettres *taw, taw, kaf,* valent 400 + 400 + 20 = 820.

---

3. On conçoit qu'en vertu de sa nature l'état construit puisse être considéré comme une unité phonétique et sémantique, mais cela ne dépend pas de la présence ou de l'absence du maqqef.

L'auteur trouve dans cette double constatation une admirable confirmation de la manière dont il a compté les paroles de tout le chapitre.

Si l'on part de la case n° 410 (avant-dernière parole du texte) et que l'on compte en remontant, quand on arrivera au mot « *achat* », on aura parcouru 409 cases et le deuxième mot se trouvera être au numéro d'ordre indiqué par la valeur de ses lettres (409).

Si maintenant l'on part de la case 410 pour remonter jusqu'à la première et que l'on redescende ensuite jusqu'au point de départ, on aura parcouru 820 cases, ce qui est indiqué par la valeur numérique des lettres composant en hébreu le mot « *titak* » (820).

Et l'auteur de triompher : puisque l'hagiographe a établi ce compte en utilisant les deux paroles « pénultièmes », il est manifeste que dans son intention le texte comptait 411 mots, ni plus, ni moins. Il est également manifeste qu'on ne s'est pas trompé en considérant comme une unité les mots unis par le maqqef. De plus, il devient clair qu'on est autorisé à calculer en descendant, ou en remontant, ou par un mouvement d'aller et retour.

Que si certains esprits trouvent ces conclusions un peu ahurissantes et estiment que l'essai de justification du nombre 411 est aussi arbitraire que l'avait été la manière de l'établir, Mgr Borgongini Duca leur répond que, dans le domaine où nous nous mouvons, ce qui importe, ce ne sont pas les raisonnements, mais les données de fait.

Au reste, en raison de l'importance capitale qu'assume dans tout le travail l'exactitude du nombre des 411 paroles et du numéro d'ordre qui revient à chacune d'elles sur le tableau rectangulaire que nous avons décrit, notre auteur s'efforce de fournir des preuves supplémentaires de cette exactitude.

Ainsi, au n° 398, nous trouvons le terme « *echad* » dont les trois lettres *aleph, chet, daleth,* valent numériquement 1 + 8 + 4 = 13. Or, ce mot se trouve à la treizième case en commençant à compter à partir de « *titak* » (n° 410).

Mais il y a encore un autre « *achat* », constate notre auteur, dont la valeur numérique, ainsi que nous l'avons vu, est 409 et qui se trouve à la case n° 13. Si l'on remonte de ce « *achat* » (n° 13) jusqu'au « *achat* » (n° 2) et qu'on redescende ensuite jusqu'au « *echad* » (n° 398), on aura parcouru 409 cases. On doit évidemment supposer que l'hagiographe a été le premier à jouer à ce petit jeu amusant.

Encore : au n° 54, nous trouvons « *le'ôhabajw* ». Valeur numérique des lettres *lamed, aleph, hê, beth, jod, waw* : 30 + 1 + 5 + 2 + 10 + 6 = 54. Donc la valeur numérique des lettres composant la parole coïncide avec le numéro d'ordre assigné à cette parole, quand on compte en partant du début du chapitre.

Au n° 393, nous lisons « *shômêmôt* » : valeur numérique des lettres *shin, mêm, mêm, waw, taw* : 300 + 40 + 40 + 6 + 400 = 786, ce qui est le double de 393, n° d'ordre de la parole.

Au n° 74 nous lisons « *we'el* » : valeur numérique : *waw, aleph, lamed* : 6 + 1 + 30 = 37, moitié de 74, numéro d'ordre de cette parole.

« On dirait, constate Mgr Borgongini Duca, que celui qui a écrit cette admirable page, jongle avec les chiffres ».

Nous avons observé jusqu'ici que notre auteur calcule en descendant, en remontant, dans les deux sens successivement. Et tout cela, en tenant compte d'un point de départ qui doit être judicieusement choisi.

Mais voici que se multiplient à l'intérieur du rectangle les points de départ : ainsi la fin des cases n° 20, n° 331, n° 400, n° 407. La virtuosité des calculs s'accroît. On en vient même à combiner « numéraux » et « ordinaux » en additionnant les numéros d'ordre des paroles du texte avec la valeur numérique des lettres composant les mots.

Voici l'un ou l'autre exemple de ces calculs. De la case n° 15 à la case n° 20 nous lisons : « Moi, Daniel, je compris le nombre des années ». Or, à la case

n° 19, nous trouvons « *mispar* » (nombre) : valeur numérique des lettres *mêm, samech, pê, resh* : 40 + 60 + 80 + 200 = 380. Ce qui s'explique comme suit : « Puisque le mot « *mispar* » (nombre), qui vaut 380, se trouve au n° 19, en voyant le « nombre », c'est-à-dire 380, suivi du n° 20, nous comprenons que le chiffre total indiqué est 380 + 20, donc 400. Et c'est ce que nous dit la suite du texte : « Moi, Daniel, je compris le nombre des années (380 + 20), prédites par Dieu à Jérémie concernant la durée de la désolation de Jérusalem » : ce nombre est 400. Or, 400 est la valeur numérique de la lettre *taw*, et le *taw* dans l'alphabet ancien a la forme d'une croix. Donc, le chiffre 400 signifie la mort rédemptrice du Christ ».

Et quand donc aura lieu cette mort rédemptrice ? La réponse est cachée dans les mots qui suivent immédiatement le texte qu'on vient de citer, à savoir dans les cases n° 29 et n° 30 : « *shib'im shanah* » (LXX années). Calculons la valeur numérique des lettres qui forment ces deux mots : *shin, beth, aïn, jod, mêm,* donnent 300 + 2 + 70 + 10 + 40 = 422; *shin, num, hê,* donnent 300 + 50 + 5 = 355. La valeur numérique de « *shib'im shanah* » (LXX années) est donc 422 + 355 = 777. Or, selon Mgr Borgongini Duca, l'année 777 dans l'ère de Nabonassar est celle de la mort du Christ.

Par conséquent, déclare l'auteur, quand Daniel demanda au Seigneur quelle serait la durée de la désolation de Jérusalem, limitée par le prophète Jérémie à LXX années, il a compris que cette désolation cesserait par la mort rédemptrice du Christ et que cette mort aurait lieu en l'an 777 de Nabonassar.

Selon Mgr Borgongini Duca, c'est ce que Jérémie lui-même avait compris bien avant Daniel. Quand le prophète d'Anatôt annonçait à son peuple une captivité de LXX ans, il signifiait par là, d'une manière cryptographique pour ses auditeurs, mais parfaitement claire pour lui, que la rédemption s'accomplirait en l'an 777 de l'ère de Nabonassar. Que Jérémie ait recouru à cette cryptographie, notre auteur l'admet volontiers quand il constate l'emploi en Jérémie XXV, 26 et LI, 1 et 41, des procédés cabalistiques de l'*Atbash* [4]. Isaïe aurait aussi connu le sens caché de ces LXX ans (Isaïe, XXIII, 14-18), comme encore Zacharie (I, 12).

Quant aux LXX semaines de Daniel IX, 24 (cases n° 332 et n° 333), voici l'explication qu'il faudrait en donner. En hébreu, LXX semaines se dit « *shabu'im shib'im* ». La valeur numérique des lettres de ces deux mots est 422 + 422 = 844. Ce chiffre indiquerait l'année lunaire de l'achèvement de la ruine de Jérusalem, quand Titus vainqueur monta au Capitole, le 31 juillet de l'année 71 de l'ère chrétienne, ce qui correspondrait à l'année solaire 818 de l'ère de Nabonassar. On remarquera que les années sont tantôt lunaires et tantôt solaires.

Mais nous sommes loin d'avoir épuisé tout ce que contient le tableau formé par le chapitre IX de Daniel. On va nous montrer comment les quatre angles de ce tableau sont bien établis par des procédés cryptographiques.

Ces angles sont constitués par les cases n° 1, n° 11, n° 407, n° 397. La dernière rangée incomplète qui ne comprend que les cases n° 408 à n° 411 reste en dehors du rectangle régulier.

Le premier angle supérieur droit ne peut être que le premier mot du texte dans la case n° 1 : « *bishnat* ».

---

4. En Jérémie, XXV, 26, « *Sheshak* est le nom de Babel (Babylone), dans l'écriture cabalistique connue sous le nom d'*Atbash* (A = T, B = Sh), où l'on remplace la première lettre de l'alphabet par la dernière, la seconde par l'avant-dernière, etc., et réciproquement. Ce déguisement artificiel, employé aussi dans LI, 1 et 41, n'émane pas de Jérémie, et n'est même probablement pas de son temps, comme l'atteste encore le texte des Septante en ce dernier passage » (Condamin, *Le Livre de Jérémie,* 1936, p. 193).

Au deuxième angle supérieur gauche, nous trouvons dans la case n° 11 : « *Kasdîm* » : valeur numérique des lettres : 20 + 300 + 4 + 10 + 40 = 374. La moitié de 374 est 187. Si, partant du mot « *Kasdîm* » (case n° 11), nous parcourons 187 cases, nous arrivons au mot « *Adônaï* » (case n° 197).

Le troisième angle inférieur gauche est le n° 407 (« *mêshômêm* ») : valeur numérique : 40 + 300 + 40 + 40 = 420, dont la moitié est 210. Si de la parole « *mêshômêm* » nous comptons 210 cases en remontant, nous arrivons au n° 197 (« *Adônaï* »), comme pour l'angle supérieur gauche.

Reste le quatrième angle inférieur droit : case n° 397 (« *shabua'* ») : valeur numérique des lettres : 300 + 2 + 6 + 70 = 378, dont la moitié est 189. Or, si, partant du n° 397, on parcourt à la remonte 189 cases, on arrive à la case n° 209 (« *hazzeh* »).

Dans ces constatations sur les angles, l'imagination admirablement fertile de l'auteur découvre une conclusion à laquelle bien peu auraient pensé. Les valeurs numériques des paroles de trois angles nous ont dirigés deux fois vers le n° 197 et une fois vers le n° 209. Cela signifie, selon Mgr Borgongini Duca, que l'hagiographe a voulu diviser le rectangle en deux sections égales par la rangée médiane horizontale constituée par les cases n° 199 à n° 209. Au-dessus de cette rangée, il y a en effet 18 rangées de 11 paroles. Et le même nombre de rangées se retrouve dans la section placée sous cette rangée médiane, les quatre dernières cases étant, comme on l'a déjà dit, en dehors du rectangle régulier.

Cette rangée médiane horizontale porte dans la case centrale n° 204 le mot « *bejad* » : il s'agit de la main puissante de Dieu qui délivre son peuple.

Mais l'auteur estime qu'il faut aussi distinguer la ligne médiane verticale qui va de la case n° 6 en haut à la case n° 402 en bas, en passant par la case centrale n° 204, si bien que sur tout le rectangle se dessine une grande croix.

Mgr Borgongini Duca se donne pour tâche de démontrer que cette croix n'est pas de son invention. Il croit découvrir des indications de l'hagiographe relatives à la rangée médiane verticale, comme il en a signalé pour l'horizontale. Par exemple, l'axe vertical porte à sa base (n° 402) le mot « *zebach* » (sacrifice).

Comme cette grande croix couvre un texte de 407 paroles, l'auteur fait remarquer que 407 s'écrit avec un *taw* et un *zaïn*. Or, le *taw* a la forme d'une croix (dans l'ancien alphabet) et, aux yeux de notre auteur, le *zaïn* serait (dans l'alphabet carré tout au moins) une sorte de pictogramme du couteau sacrificiel. Le chiffre 407 symboliserait ainsi le sacrifice de la Croix.

Tout ce que nous avons vu jusqu'ici ne sert que d'introduction au calcul des dates que Mgr Borgongini Duca appelle « messianiques » : il s'agit de la date de la mort du Christ, de celle de son Incarnation et de celle de l'incendie du Temple de Jérusalem. Pour les déterminer, l'auteur se base sur les 80 dernières paroles du chapitre : c'est le message divin qui est inscrit depuis la case n° 332 jusqu'au n° 411.

De ces 80 paroles, il commence par exclure les quatre dernières, celles qui tombent en dehors du rectangle régulier. Car ces cases n° 408 à n° 411 regardent la fin du monde, pour laquelle Dieu n'a pas révélé de date.

Il reste 76 paroles. Or, la 76e coïncide avec la destruction du sanctuaire (case n° 407 : « *mêshômêm* »).

Si de la parole « *mêshômêm* » nous remontons de six cases, nous atteignons le mot « sacrifice » qui doit désigner la mort du Christ. Pour Mgr Borgongini Duca, il n'y a pas de doute que chaque parole représente une semaine. Donc, 70 paroles = 70 semaines et 76 paroles = 76 semaines.

Comme on connaît « ex eventu » la date de l'incendie du Temple sous Titus (le 6 août de l'année 70 après J.-C.), on peut calculer la date de la mort du Messie, qui se place six semaines avant l'incendie du Temple, selon l'interprétation que Mgr Borgongini Duca donne aux paroles du message divin.

On admet généralement que les semaines de Daniel sont des semaines d'années. Pour l'auteur, ce sont des semaines d'années lunaires de 354 jours.

L'année de la mort du Christ se placerait donc 42 années lunaires avant le 6 août 70. Comment calculer cette date ?

L'incendie du temple, daté en années solaires de l'ère de Nabonassar, a eu lieu en l'an 817 complètement révolu, plus un jour.

42 années lunaires valent 354 jours $\times$ 42 = 14.868 jours. Si nous divisons ce nombre par 365, nous obtenons 40 années solaires plus 268 jours.

Or, (817 années + 1 jour) — (40 années + 268 jours) = 777 années — 267 jours.

Donc l'année lunaire de la mort du Christ se trouve placée dans l'année solaire 777 de l'ère de Nabonassar. D'après les tables chronologiques établies avec un soin remarquable par Mgr Borgongini Duca, l'année 777 de Nabonassar commence le 16 août 29 de notre ère pour se terminer le 15 août 30. Par conséquent les 354 jours parmi lesquels se trouve celui de la mort du Christ commenceront 266 jours avant le 15 août 30 de l'ère chrétienne.

L'auteur prétend aussi pouvoir calculer la date de l'Incarnation. Il faut pour cela lui accorder comme démontré (ce qu'il fera dans la suite de son étude) que l'Incarnation se situe 5 semaines avant la mort, à la onzième semaine complète avant l'incendie du temple.

Ces onze semaines d'années lunaires représentent 27.258 jours, c'est-à-dire 74 années solaires + 248 jours.

Or, (817 années + 1 jour) — (74 années + 248 jours) = 743 années — 247 jours.

L'Incarnation se place donc dans l'année 743 de l'ère de Nabonassar, dont les dates extrêmes sont le 25 août de l'année 6 avant le Christ et le 23 août de l'année 5.

En résumé, l'année de la mort du Christ serait l'année 777 de Nabonassar, soit l'année 29/30 de l'ère chrétienne.

Et l'année de l'Incarnation serait l'année 743 de Nabonassar, soit l'année 6/5 avant le Christ.

L'auteur fixe ensuite le jour de chacun de ces événements. Comme nous savons par les Evangiles que Jésus est mort un 14 Nisan, comme d'autre part, l'année de la mort, qui est l'an 777 de Nabonassar, commence le 16 août de l'année 29, le seul 14 Nisan possible est celui de l'année 30.

Jésus serait donc mort le vendredi 7 avril de l'année 30. Quant à l'Incarnation, elle se placerait au 30 mars de l'année 5 avant J.-C.

Dans les pages qui suivent, l'auteur calcule encore quelques autres dates importantes, toujours d'après les données qu'il trouve dans ce qu'il appelle « *lo specchio* » (le miroir). C'est ainsi qu'il traduit d'une manière originale le terme hébreu « *mareh* » qui se lit à la case n° 331. Mgr Borgongini Duca pense que par ce mot, qu'on traduit habituellement « vision », se trouve désigné le merveilleux rectangle constitué par l'ensemble du chapitre.

Dans ce miroir étonnant, Mgr Borgongini Duca découvre la date de la révélation faite à Daniel : c'était le 9 mars 539 av. J.C., à l'heure du sacrifice du soir.

Le consentement d'Artaxerxès pour la reconstruction des murs de Jérusalem aurait été donné le 27 avril de l'année 445 avant J.-C.

La destruction de Jérusalem aurait été achevée le 31 janvier de l'année 71 après J.-C.

Un chiffre qui a jeté dans l'émerveillement notre auteur, c'est celui du temps qui s'est écoulé entre la révélation accordée à Daniel (9 mars 539) et l'incendie du temple (6 août 70) : le nombre de jours entre ces deux dates est exactement de 222.222. Résultat élégant.

La connaissance que possède Mgr Borgongini Duca des questions de chro-

nologie est remarquable. Le chapitre qu'il a écrit sous le titre *« Epoche, Ere e Computi »* est rempli de renseignements précieux. Les tables chronologiques qu'il publie en annexe sont des instruments de travail très utiles pour les historiens et les exégètes. Elles fournissent les synchronismes des ères en usage entre l'année 776 avant J.-C. et l'année 238 de notre ère. On y voit d'une manière synoptique et année par année, la correspondance entre l'ère des Olympiades, celle des Séleucides, celle de Nabonassar, l'ère romaine *« ab Urbe condita »* et enfin notre ère chrétienne. De plus, ces tables sont mises en rapport avec le canon de Ptolémée et la période sothiaque.

On ne s'étonnera pas après cela de la maîtrise avec laquelle notre auteur convertit les années lunaires en années solaires et détermine en fonction de notre ère une date appartenant à l'ère de Nabonassar.

Comme il convenait, Mgr Borgongini Duca a passé en revue, pour en faire la critique, les principales interprétations des LXX semaines, d'abord chez les Pères et écrivains anciens : Tertullien, Jules Africain, saint Jérôme, saint Augustin, saint Jean Chrysostome, Théodoret, Epiphane. Parmi les modernes, il cite principalement Newton, Pascal et Bossuet. Il ne consacre guère qu'une cinquantaine de lignes à rejeter l'opinion de ceux qui estiment que, dans son chapitre IX, l'auteur du livre de Daniel annoncerait en définitive la date de la persécution d'Antiochus Epiphane, point d'arrivée, selon ces exégètes, des LXX semaines.

Selon Mgr Borgongini Duca, ceux qui se sont orientés vers cette interprétation seraient surtout ceux qui ne veulent pas admettre la valeur apologétique d'un texte qui annonce, à un demi-millénaire de distance, la venue du Messie, son sacrifice et la ruine du peuple juif.

Nous avons exposé jusqu'ici à nos lecteurs les deux premiers tiers de l'étude de Mgr Borgongini Duca. Dans les pages qui suivent, nous trouvons une exégèse complète du chapitre IX. L'interprétation met en œuvre évidemment les résultats obtenus par l'étude arithmétique qui a précédé et montre comment les diverses prophéties ont trouvé dans le mystère de l'Incarnation rédemptrice leur parfait accomplissement.

On aurait pu croire que l'auteur avait tiré de son « specchio » tout ce qu'on pouvait en attendre. Nullement. Se penchant à nouveau sur le « miroir merveilleux », l'auteur va y lire pour nous toutes les grandes dates de l'histoire du peuple juif, depuis sa lointaine préhistoire jusqu'à la catastrophe de l'an 70 après J.-C.

Tout y est, depuis la création de l'homme et le péché originel jusqu'à la dédicace du Temple de Salomon, depuis David jusqu'à l'exil de Babylone, le Temple de Zorobabel, la XXe année d'Artaxerxès.

Enfin, par manière d'épilogue, l'auteur montre comment, dans les derniers jours de sa vie mortelle (du 9 au 14 nisan), Jésus a donné tout son sens aux derniers versets du chapitre de Daniel.

Dans les Appendices ont été reportés divers « excursus » qui n'ont pas trouvé place dans le corps de l'ouvrage, par exemple une dissertation sur la date de l'Ecclésiastique, des explications sur des notations chronologiques telles que *« A bimatu et infra »* et *« Tempus stellae »*, sur la XVe année de Tibère et sur la date de la mort du Christ dans Tertullien (*Adversus Iudaeos*, c. 8).

Au terme de ce long compte rendu, nos lecteurs attendent certes que nous leur disions notre sentiment sur la valeur de la méthode et des conclusions proposées dans l'ouvrage que nous leur avons présenté.

Nous avons dit clairement dès le début que le point de départ adopté par l'auteur, le chiffre de 411 paroles, nous paraissait irrémédiablement subjectif et arbitraire. Il nous semble impossible d'admettre que ce chiffre ait été établi par l'hagiographe lui-même.

Quant aux essais de justification, nous ne pouvons y voir que quelques heureuses réussites qui n'ont rien d'étonnant si l'on songe au nombre considérable de combinaisons numériques possibles sur un tableau de 411 cases, contenant 411 paroles ayant chacune leur valeur numérique que, suivant les besoins des calculs, on additionne, divise et multiplie.

Si ingénieux que soient les calculs faits selon ces procédés, nous devons constater qu'ils restent arbitraires.

Si bien qu'on en vient à se poser une question beaucoup plus radicale : l'auteur du livre de Daniel a-t-il jamais songé à une exégèse arithmétique de son chapitre neuvième ?

Mais la question la plus radicale de toutes est la suivante : littéraire ou arithmétique, l'interprétation de ce chapitre est-elle dans la bonne voie, quand elle cherche à découvrir avec précision les « dates messianiques » dont nous a parlé l'ouvrage ?

Nous avons dit comment l'auteur avait rejeté en cinquante lignes l'opinion de ceux qui estiment que Daniel IX annonce simplement la date de la persécution d'Antiochus Epiphane. Ces auteurs refuseraient d'admettre la valeur apologétique d'un texte qui annonce à un demi-millénaire de distance la venue du Messie, son sacrifice et la ruine du peuple juif.

Ici une distinction s'impose. Ou bien on voit clairement la vraie valeur apologétique de ce texte, mais on veut l'énerver en proposant, de mauvaise foi, une autre interprétation. Mgr Borgongini Duca sera d'accord avec nous pour déclarer qu'on ne peut accuser personne de cette mauvaise foi sans preuves.

Ou bien on estime que ce texte ne possède pas cette valeur apologétique, parce qu'il ne parle pas de la mort du Messie, mais demande une autre explication. Et alors se repose la question qu'énonçait dès 1904 le P. Lagrange : « On peut se demander si c'est un défaut pour un système exégétique que de ne pas se préoccuper des conséquences apologétiques, et si c'est confirmer la religion chrétienne aux yeux des gens instruits que de rejeter dans ce but l'explication la plus naturelle ? » (*Revue Biblique*, 1904, p. 511).

Or, les exégètes qui s'orientent vers la solution rejetée par Mgr Borgongini Duca ne le font-ils pas parce que, depuis le jésuite Hardouin (1646-1729) et le bénédictin Calmet (1672-1757), ils estiment cette interprétation comme plus conforme au texte ?

« Quiconque, disent ces auteurs, considère le livre de Daniel comme une apocalypse et reconnaît qu'Antiochus Epiphane est le dernier roi hostile à Israël, décrit dans les c. VII-VIII, X-XI, rapporte nécessairement au règne de ce même roi cette révélation de l'ange sur la durée et le terme de l'abaissement du peuple élu commencé par l'exil. En effet, « bon nombre de traits s'unissent, se compénètrent, s'identifient du c. VII au c. XII du livre, de telle façon qu'ils ne peuvent raisonnablement, à si peu de distance les uns des autres signifier des choses différentes » (Bigot). Il y a en particulier une connexion étroite entre le c. IX et le c. VIII. Or, ce dernier chapitre se rapporte exclusivement au temps macchabéen, et il y est spécialement question de la durée de la persécution. Les deux mille trois cents soirs et matins de VIII, 14 sont identiques à la demi-semaine d'années de IX, 27, de sorte que l'époque qui est visée là est nécessairement la même qui se trouve entrevue ici, d'autant plus que bien des termes employés dans l'un de ces textes se retrouvent dans l'autre (voir Göttsberger, p. 75). Il en résulte que le but du c. IX est de compléter le précédent au point de vue chronologique » (Dennefeld, *La Sainte Bible*, tome VII, 1947, p. 689).

On en vient à se demander dans ces conditions s'il était bien indiqué pour notre auteur de concentrer son attention pendant de longues années, de s'hypnotiser en quelque manière sur le chapitre IX, sans se préoccuper jamais du **contexte littéraire immédiat, à savoir les chapitres VII à XII.**

En étudiant avec une grande attention et une vive curiosité le livre de Mgr

Borgongini Duca, il nous est arrivé plus d'une fois de nous souvenir du biographe de l'évêque anglican John Jebb, Charles Forster, qui consacra trente-sept années d'études pour démontrer, au nom des nécessités prosodiques, l'authenticité du célèbre verset des Trois Témoins [5].

Mais laissons pour un instant la difficulté tirée du contexte littéraire. Faut-il être très disposé à accepter des prophéties précisant, à un jour près, la date d'un événement futur ? Mgr Borgongini Duca répond à cette question que tout le problème est de savoir si en fait Dieu a révélé à Daniel les dates exactes dont il a été parlé plus haut. S'il est dûment prouvé qu'une telle révélation a eu lieu, nous ne pourrons évidemment que conclure avec notre auteur : *Contra factum non valet argumentum. Et causa finita est.*

Qu'il nous soit cependant permis de faire une remarque. Tout en reconnaissant que Dieu a pu révéler ces dates avec exactitude, on peut se demander si l'histoire du prophétisme offre beaucoup d'autres exemples analogues; ne sommes-nous pas plutôt en présence d'un phénomène exceptionnel ? Et si l'on trouve qu'une telle précision dans l'annonce des événements futurs est tout à fait extraordinaire et unique dans sa manière, il reste possible que Dieu l'ait employée, fût-ce une seule fois : on exigera cependant que le fait soit établi solidement.

Or, nous regrettons de devoir déclarer que l'étude de Mgr Borgongini Duca ne nous apporte pas cette preuve solide qu'on est en droit d'exiger dans le cas présent.

A vrai dire, est-il croyable que les dates relatives au Christ soient prophétisées avec la dernière exactitude dans le chapitre IX de Daniel, alors que les chronologistes ne parviennent pas à s'entendre pour trouver ces dates dans les documents qui nous rapportent, non plus l'annonce des événements, mais l'histoire de leur accomplissement ?

N'est-il pas sage de revenir à la constatation signalée plus haut : à savoir que des maîtres de l'exégèse catholique, tels que Lagrange, Bigot, Bayer, Göttsberger, Ceuppens, Dennefeld, se montrent favorables à une exégèse du chapitre IX de Daniel qui ne cherche nullement à y trouver les dates messianiques que prétend y découvrir l'interprétation arithmétique de Mgr Borgongini Duca ?

Sans vouloir trancher définitivement le débat, car nous n'aurons pas cette outrecuidance, il nous paraît qu'on peut toujours méditer avec fruit les paroles qu'écrivait le P. Lagrange, il y aura bientôt un demi-siècle : « Si le comput des semaines a donné lieu à des systèmes qui dépassent le nombre cent, c'est qu'on cherchait beaucoup moins à saisir le texte en lui-même qu'à l'appliquer à des événements qu'on avait en vue, et si aucune explication adéquate n'est en réalité possible, c'est qu'on veut aboutir à une exactitude mathématique que le genre littéraire ne comporte pas » (*Revue biblique*, 1904, p. 510).

Ne pas confondre les sens accommodatices avec le sens littéral et tenir compte du genre littéraire de l'œuvre que l'on commente : tels sont, en langage clair, les principes libérateurs que signalait à l'exégèse catholique le célèbre fondateur de l'Ecole Biblique de Jérusalem. Quarante ans plus tard, l'Encyclique « *Divino afflante Spiritu* » devait apporter à ces principes la sanction du Magistère.

En terminant, nous tenons à présenter respectueusement à Son Exc. Mgr Borgongini Duca l'expression de nos regrets pour n'avoir pas pu marquer notre accord avec lui. Nous estimons que c'est un devoir pour un exégète catholique de dire ce qu'il pense et de penser ce qu'il dit. C'est encore le meilleur moyen de servir Dieu et les âmes.

Gustave LAMBERT, S. J.

5. Cfr Paul Vulliaud, *La clé traditionnelle des Evangiles*, Paris, 1936, p. 153 sv.